CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2023

La séance débute à 20h40 à la salle du Conseil de la mairie.

Présents : Pascal MICHAUX, Julien BUVAT, Corinne CHAZEIX, Catherine FABRE, François GENIN, Joëlle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Marc-Antoine SABATIER, Patrick BARANGER.

Excusés : Claude THIVANT (pouvoir à Pascal MICHAUX)

Patrick BARANGER est nommé secrétaire de séance

Murielle GAYDIER participe á la réunion en sa qualité de Secrétaire de Mairie.

Ordre du jour :

- ✓ Validation du PV de la réunion du 9 juin
- ✓ Point sur les travaux de rénovation d'appartement-création de salles d'archivage et des travaux d'éclairage public (financement)
- ✓ Délibération pour des sommes en non valeur budget commune et budget eau
- ✓ Délibération suite à la non compensation de travaux suite à la coupe forestière sur l'emprise du stationnement au Servières
- ✓ Délibération pour l'expérimentation du Compte Financier Unique suite au passage à la M57
- ✓ Délibération proposition de l'ONF concernant les coupes 2024
- ✓ Décisions modificatives
- ✓ Questions diverses

- **<u>Adoption du PV de la réunion du 9 juin</u>**
  Le PV est adopté à l'unanimité.

- **<u>Rénovation de l'appartement et création de salles d'archives dans le bâtiment de la mairie</u>**
  Un document est distribué en séance : c'est l'état des dépenses pour ces travaux, qui s'élèvent à 121 413,61 € HT soit 130 107,46 € TTC, dont 44 923 € devraient rester à la charge de la commune.

  Le montant des travaux nécessite un virement entre les sections de fonctionnement (compte 61524) et d'investissement (compte 2135) de 12 000 € : la proposition est validée à l'unanimité.

  Nous attendons les offres de crédit, qui devrait s'étaler sur 15 ans et être couvert par le loyer fixé à 650 €/mois. Nous avons reçu plusieurs offres de location et le choix des futurs locataires est imminent.

- **<u>Rénovation de l'éclairage public du bourg</u>**
  La première tranche de travaux a été payée (21 005,09€).
  La facture de la deuxième tranche (36 500 €) n'a pas encore été reçue.

  Ces travaux, cumulés avec ceux en cours aux Vergnes, seront aussi financés par emprunt.
  A noter que la consommation électrique a diminué de 67% avec le passage aux leds.

- **<u>Non-valeurs à prendre en compte</u>**

  La Trésorerie a informé la commune de sommes qu'elle ne pourra plus recouvrer :
  - 535,56 € pour le budget commune
  - 474,23 € pour le budget eau

  Un document donnant le détail des sommes concernées est donné en séance.

  La prise en compte des non-valeurs est validée à l'unanimité

- **<u>Travaux dans la forêt de Fléchat / Seignemeaux</u>**

  Des travaux de travail du sol afin de favoriser la régénération naturelle dans cette forêt avaient été proposés par l'ONF : ils devaient être financés par le Département, dans le cadre d'une compensation liée à la coupe pour le futur parking prévu au lac Servières.

  Mais le Département a décidé de verser la compensation (4 015,68 €) au fonds stratégique de la forêt et du bois. L'ONF demande donc ce que la commune décide pour ces travaux.
  A l'unanimité, le Conseil décide l'abandon des travaux qui ne sont plus financés.

- **<u>Expérimentation du Compte Financier Unique (=CFU)</u>**

  <u>Rappel</u> : le Conseil a validé lors de la séance du 14/06/22 le passage de la nomenclature budgétaire M14 à la M57 dès cette année.
  Dans ce cadre, le Compte Financier Unique doit remplacer le compte administratif et le compte de gestion, ce qui nécessite une validation du Conseil.

  La proposition est validée à l'unanimité.

- **<u>Coupes de bois 2024</u>**

  Un document est distribué en séance, avec les propositions de l'ONF pour l'année 2024 :
  - Forêt de Rouchaube : 2 parcelles pour environ 441m3 de bois
  - Forêt de Soussat : 4 parcelles pour environ 326m3 de bois

  Et pour l'année 2026 :
  - Forêt de Fléchat / Seignemeaux : 2 parcelles pour environ 776m3 de bois

  Le programme est validé : pour 9 voix – contre 1 voix – abstention 0 voix

- **<u>Modification d'affectation budgétaire – Budget Eau</u>**

  Une erreur d'affectation a été faite lors du règlement de la facture de la pose des compteurs généraux d'eau des villages de Soussat et Servières.
  Il faudrait donc virer la dépense de 18 100 € du compte D203 (Frais d'études) au compte D2156 (Matériel spécifique d'exploitation).

  La proposition est validée à l'unanimité

- **Questions diverses**

- Le Maire propose d'annuler la délibération du 14/06/22 relative à la vente à Mr RENAULT d'une parcelle sectionale contiguë à son gîte. En effet, malgré des courriers recommandés de relance (qui ne sont même pas retirés) le dossier est au point mort.
  La proposition est validée à l'unanimité.

- Le Maire demande au Conseil son choix de date pour le repas des Aînés : le 26/11 est proposé.
  Le Maire consultera le restaurant Notre Dame.

- Pascal MICHAUX informe le Conseil de l'adhésion de la commune, pour une cotisation annuelle de 48 €, à l'association Orcival / Rocamadour, dont l'objet est la mise en place d'une variante du chemin de Compostelle à partir d'Orcival.

- Une note du SMCTOM (=Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) est distribuée en séance. Elle informe les communes de la mise en place progressive d'un regroupement des bacs à ordures ménagères (=bacs marrons) à partir du début de l'année 2024, sachant qu'à cette date les biodéchets devront être exclus des bacs à ordures ménagères.

  A noter que pour faciliter cette élimination des biodéchets, des composteurs sont proposés gratuitement aux utilisateurs, moyennant une formation d'environ 2h.

- Pascal MICHAUX passe la parole à Nathalie RAOUL, Ambassadeur pour la commune avec Julien BUVAT, pour faire un point sur le projet des Olympiades piloté par la Communauté de Communes :
  - Le passage de la flamme sur la commune est prévu le samedi 28 octobre, avec environ 8 volontaires déclarés.
  - Le Comité des Fêtes décidera prochainement d'une éventuelle animation ce jour là
  - La commune prévoit d'ores et déjà une animation de son côté (programme à finaliser)
  - 24 personnes de la commune ont manifesté une intention de participer aux épreuves qui se dérouleront en juin 2024

La séance est levée á 22h30.